

RéginéA

Le mag qui ne manque pas d'air



Retrouvez-nous sur www.ville-erquy.com | N° 10 novembre 2021

ERQUY
l'air qu'il vous faut !



Confiance et écoute pour dessiner l'avenir ensemble

Rêver, respirer, partager ... quelques mots simples devenus si brusquement compliqués.

Après de longues semaines de distanciation sociale, d'inquiétudes, de ralentissement économique, d'annulations de manifestations, de doutes, de restrictions ... nous reprenons nos habitudes et progressivement, notre joie de vivre ensemble.

Nous aspirons, chacune et chacun d'entre nous, à reprendre une vie normale, apaisée. Nous devons avoir confiance en l'avenir. Pour cela, c'est aussi à nous, vos élus, d'inspirer confiance. C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis le début de notre mandat, en prônant la transparence et en vous associant aux grands projets à venir. Vous pouvez aussi

avoir confiance en nous pour défendre avec force les convictions pour lesquelles nous nous battons depuis plus d'un an : la protection de notre environnement, l'association des citoyens à la prise de décision et la solidarité.

Cette même solidarité implique d'être à l'écoute de l'autre. Toute ma vie, j'ai prôné la tolérance comme ciment indispensable entre les hommes, entre les citoyens. C'est aussi pour cela que vous m'avez élu maire, pour être à votre écoute, à chaque instant. C'est pourquoi je ne me laisserai aucunement déstabiliser par ceux qui préfèrent l'affront à l'action et qui ont trop longtemps été à l'écoute ... d'eux-mêmes.

— HENRI LABBÉ
MAIRE D'ERQUY

2

Contribution

Vous faites des photos ? Vous aimez notre village ? Proposez-nous une photographie pour figurer en couverture de ce prochain magazine. Chaque mois, nous en choisirons une parmi celles reçues : les clichés doivent être en noir & blanc (ou transformés par nos soins en noir & blanc), de résolution suffisante (environ 2600 x 3000 p. minimum) et être pris à Erquy.

Proposez-nous également des articles ! Envoyez chaque mois votre contribution à :

▪ reginea@erquy.bzh



PHOTO EDWIGE LE-HENAF

P3 | **C'EST DANS L'air**

Santé et prévention : Erquy agit
La fête (?) de la coquille

P4 | **APPEL D'air**

Vie associative et bénévolat

P5 | **VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAire**

La terre est plate et elle ne tourne pas
Fertile Fungi

P6 | **ÇA PEUT VOUS PLAire**

Vivaldi et Piazzola par Marianne Piketty et le Concert Idéal

P7 | **TRIBUNE POLITIQUE**

Expression

P8 | **aire DE RENCONTRE**

Laëtitia et Pierre Gorin

Mensuel édité par la Commune d'Erquy.

Directeur de la publication : Henri Labbé. **Comité**

éditorial : municipalité d'Erquy. **Rédacteur en chef :**

Léo Pouget. **Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

Photographes : Edwige Le Hénaf (couverture), Paule

Thomas. **Création graphique :** ATSU. **Impression :**

Imprimerie Hercouët, Lamballe. **Distribution :** La Poste.

Magazine imprimé sur papier couché recyclé satin blanc (PEFC) 130 g avec encre végétale.

VIE DE LA CITÉ

Santé et Prévention

Erquy agit

Nous avons déjà évoqué le projet que nous avons et sur lequel nous travaillons de faire un programme innovant sur le site de la colonie de Caroual que la ville de Saint-Brieuc a mis en vente. Il s'agirait de réaliser un programme immobilier transgénérationnel dans lequel s'intégrerait un centre de réadaptation fonctionnelle pour les personnes ayant été hospitalisées pour un AVC ou un infarctus MAIS aussi en prévention pour justement éviter ces AVC et infarctus.

SOURCE : IGN 2021



Pour faire le lien entre Caroual et Erquy et pour démarrer concrètement des actions de prévention, nous installons 3 parcours de santé :

- un sur le boulevard de la mer (sur les 3 espaces en pelouse, démontables afin de s'adapter le moment venu à la transformation du Boulevard de la mer sur lequel nous travaillons dans le cadre du projet Erquy 2030 pour lequel nous avons consulté sur la place du marché - nous en reparlerons très bientôt) ;

- un pour les enfants sur le parc de la rue Foch en cours d'aménagement ;
- un près de la maison de santé qui sera installé prochainement.

Ces dispositifs ont été conçus avec les Professionnels de la Maison de santé qui ont été dès le début moteurs du développement de la Prévention dont tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il vaut mieux «prévenir que guérir».

Parents et enfants vont pouvoir utiliser gratuitement ces dispositifs, les Professionnels de santé pouvant vous conseiller sur leur bonne utilisation. Alors, enfilons les tenues de jogging et allons-y !

— **Michel AMADIEU**
Adjoint au Maire

ÉTAT civil

Naissance
Oscar MOSSE, 23 septembre.

Mariages
Jean-Luc LABBÉ et Olivia HERNANDEZ, 4 septembre.
Germain LEMAITRE et Samantha PUEL, 25 septembre.

Décès
Andrée TANGUY divorcée FRANQUIN, 31 août. Michel GUYOMARD, 4 septembre. François VOGÉ, 19 septembre. Jacques BESNARD, 20 septembre. Yvette DROGUET veuve ROUGET, 21 septembre. Maurice DIOT, 21 septembre. Edith ROUILLÉ veuve COLLET, 27 septembre. Serge BUREL, 27 septembre. Philippe LECAN, 28 septembre.
Seuls sont publiés les avis autorisés par les familles.



EXEMPLE D'INTÉGRATION D'UN PARCOURS SANTÉ (PHOTO CONSTRUCTEUR)

La fête (?) de la coquille

La fête de la coquille Saint Jacques devait se tenir à Erquy en 2020 ; elle a été annulée du fait de la situation sanitaire. Il avait été convenu alors qu'elle s'y tiendrait en 2021 mais, de nouveau, la situation sanitaire l'a empêché.

En février 2021, le Président de l'Association Rhoéginéenne de la coquille Saint Jacques a adressé un courrier au Président du Comité Départemental des Pêches des Côtes d'Armor pour reprendre date sur l'organisation de la fête à Erquy en 2022. Il n'y a pas eu de discussion depuis jusqu'à la réception du courrier de réponse annonçant une décision,

irrévocable, d'organiser la prochaine fête à Saint-Quay Portrieux.

Cette décision unilatérale et inique engendre pour l'ensemble des acteurs économiques et sociaux d'Erquy un dommage considérable de l'ordre de 2 M €, uniquement pour le week-end de fête sans parler des effets indirects tout au long de l'année.

L'impact économique pour Erquy pour le seul week-end de la fête est de 1,905 M €, ce qui ne prend pas en compte l'impact indirect de cette opération tout au long de l'année, ni ne prend en compte l'impact pour les communes voisines de Pléneuf-Val-André, Plurien, La Bouillie et bien au-delà.

Après une réunion avec l'Association Rhoéginéenne de la coquille Saint Jacques, nous

avons publié un communiqué de presse commun puis une demande au Préfet et au Directeur de la DDTM, tutelles du Comité Départemental des Pêches, d'organiser une concertation et médiation urgentes pour sortir de l'impasse du fait des contraintes d'organisation de la manifestation d'Erquy, lesquels considèrent que si, hélas, la fête de 2022 ne devait pas se tenir à Erquy, c'est à Paimpol qu'elle devrait s'y tenir compte-tenu de l'organisation des « tours » dans le temps (cette manifestation se déroule tous les ans alternativement sur les communes de Saint-Quay-Portrieux, Paimpol et Erquy).

— **Michel AMADIEU**
Adjoint au Maire

VIE CITOYENNE

Vie associative et bénévolat

notre richesse à préserver et développer

Les associations sont une richesse pour la vie de la commune, grâce aux activités qu'elles proposent, la vie qu'elles y amènent, les relations sociales qu'elles permettent, les solidarités qu'elles créent et toutes les compétences qu'elles développent chez leurs bénévoles et leurs adhérents.

La vie associative à Erquy est source de fierté car nous pouvons nous prévaloir de plus de 70 associations. Et même si le COVID en a déstabilisé certaines, elles ont été 45 au forum des associations et les visiteurs y ont été également nombreux à venir prendre des renseignements, s'inscrire aux activités, découvrir pour certains les possibilités de bénévolat dans tous les domaines qu'elles proposent aux Réginéens.

Vous les connaissez et peut être avez-vous aussi franchi le pas de vous engager comme bénévole auprès d'elles lors de cette rentrée d'automne.

Mais au-delà de ce premier constat sur la vitalité de ces activités associatives, des évolutions interpellent et obligent à rechercher des adaptations pour sécuriser leur fonctionnement : un certain nombre d'associations constate le départ de bénévoles très impliqués mais vieillissants et qui aspirent à un repos bien mérité, la difficulté à trouver des bénévoles disposant de temps et prêts à s'investir (entre autre dans les fonctions administratives, le Bureau de l'association) et

dans la durée ; il est plus facile de s'engager pour un événement particulier plutôt que se sentir « corvéable à merci » tout au long de l'année !

Il n'y a pas de crise du bénévolat ⁽¹⁾ mais c'est à nous de valoriser la richesse des expériences associatives, de donner envie : le bénévolat permet de sortir de l'isolement, d'intégrer un groupe dans un esprit de don et de partage, de trouver du sens dans la création de bien-être, de l'épanouissement collectif à travers le sport, la culture, l'aide aux plus démunis ...

Donner du sens, procurer des émotions positives, la joie de faire ensemble, de faire plaisir, d'aider, de réussir ... Beaucoup d'associations accordent de l'importance aux moments conviviaux parce qu'ils savent que l'énergie, la motivation se créent dans le plaisir d'être et de faire ensemble, dans les émotions ressenties ensemble dans les événements, les spectacles, les compétitions et tous ces moments-clés de la vie associative.

Chacun peut trouver l'endroit où il sera le plus à même d'apporter ses richesses personnelles et d'en retirer d'autres. Chez les jeunes (comme les moins jeunes) l'engagement associatif et le bénévolat peuvent être des voies de développement personnel mais aussi professionnel puisque en apprenant à travailler avec d'autres, pour d'autres, dans des situations diverses, ils acquièrent des compétences qu'ils peuvent professionnellement valoriser ⁽²⁾.

Rappel

Des personnes indécates et sans cœur continuent à dérober des fleurs et des souvenirs sur les tombes. C'est inadmissible et indécent de s'en prendre à un lieu de recueillement. Voler sur une sépulture, ne serait-ce qu'un bouquet de fleurs des champs, c'est porter atteinte à la dignité de la personne et de sa famille. Ces individus qui ne respectent même pas la mémoire de nos défunts ne font pas honneur à notre commune. Nous ne pouvons que conseiller aux familles de porter plainte auprès de la Gendarmerie.

Alors n'hésitez pas, rejoignez des associations dont les thèmes vous touchent, engagez-vous plus avant dans les associations dont vous êtes adhérents, incitez vos enfants ou petits-enfants à tester l'aventure du bénévolat ⁽³⁾.

Le **Conseil Local de la Vie Associative (CLVA)** qui vient d'être créé sera un vecteur important de support aux associations en travaillant sur leurs sujets, sur leurs modes de fonctionnement et en proposant des pistes d'amélioration auxquelles la Commune pourra se joindre. Nous y reviendrons dans de prochains numéros du RéginéA.

Pour l'instant, bravo à l'engagement de toutes ces personnes qui contribuent à créer autour de nous la qualité de notre vivre-ensemble. Qu'elles en soient toutes remerciées, du fond du cœur !

— Marie-Camille MAZARÉ

Adjointe au Maire, Vie culturelle, associative et intergénérationnelle

Le bâtiment recrute

Les entreprises du bâtiment rencontrent actuellement des gros problèmes de recrutement. Cette pénurie de main d'œuvre se traduit par des soucis de développement des entreprises et par la difficulté à répondre aux besoins du marché, par exemple par ne plus pouvoir répondre aux demandes de devis. A Erquy comme ailleurs, ces entreprises souhaitent évoquer leurs métiers, qui sont extraordinaires et offrent de vraies possibilités d'épanouissement. Si vous êtes intéressé par ces opportunités, pour votre enfant ou pour vous-même dans le cadre d'une reconversion, par exemple, vous pouvez contacter directement Julien UGUET, Secrétaire général de la CAPEB 22 (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) au 06 67 11 65 32.

Bon plan à partager

Une scierie mobile va venir prochainement à Erquy. Il s'agit d'un artisan itinérant dont le travail est très propre (régularité, équerres), longueur acceptée jusqu'à 7,20m, le tarif est de 70 € HT le m³. Si vous êtes intéressé, contactez le 06 82 17 12 22.



⁽¹⁾ Globalement les études sur le bénévolat en France ne montrent pas de crise sur l'engagement, au contraire un français sur quatre est engagé donne de son temps gratuitement et le nombre d'associations continue à croître (www.innovasso.fr).

⁽²⁾ La Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir des équivalents de diplômes pour des activités réalisées à travers différents expériences dont des expériences associatives (www.vae.gouv.fr).

⁽³⁾ Voir la liste des associations classées par type d'activités sur le site web de la ville (www.ville-erquy.com).

VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

La terre est plate ...

... et elle ne tourne pas

L'époque est au doute, les régimes démocratiques font désormais face à une défiance quasi-systématique rejetant toute forme d'autorité : les pouvoirs publics et institutionnels en place, la presse, la médecine, les médias ...

Phénomène renforcé, amplifié et déformé par les « chambres d'écho » créées par les réseaux sociaux, qui remettent souvent en cause la norme démocratique.

C'est dans ce contexte « propice » que s'invite cette nouvelle forme de culture populaire/populiste, massivement diffusée sur Internet, caractéristique de l'ère du complotisme, qui offre une meilleure visibilité et permet de rassembler des adhérents qui s'adonnent aux activités de propagande et de désinformation.

« Avec le vaccin Covid-19, on va nous injecter une nanopuce pour nous surveiller et c'est pour cela qu'ils déploient la 5G ». « C'est la 5G qui répand le virus ». « Les laboratoires pharmaceutiques ont créé le virus pour nous vendre des vaccins et s'enrichir sur notre santé ». « Le virus a été breveté un an avant son apparition par un institut financé par Bill Gates qui a planifié cette pandémie ». « Bill Gates utilise des technologies pour nous surveiller et nous priver de notre liberté ».

La dualité entre le droit à la liberté individuelle et l'altruisme/la sécurité collective s'opposent ... Néanmoins, dans une société, pour le bien-être du plus grand nombre, ne devons-nous pas prendre les décisions pour

ne pas faire prendre de risques à autrui ?

L'expérience, les statistiques et le vécu démontrent que, en l'absence de schéma vaccinal complet, nous pouvons faire des formes plus graves et nous pouvons être plus contagieux, donc dangereux pour nos semblables. De ce point de vue, y a-t-il encore débat sur l'obligation de vaccination ?

Il semble normal, pour l'ensemble du pays, de choisir la solution qui ne mette pas en danger la vie de son prochain et donc d'en appeler à la vaccination collective, la solution pour tous.

Rappel des avantages du pass sanitaire :

- Grâce au pass sanitaire, ceux qui sont vaccinés (ou ont un test PCR négatif) peuvent bénéficier d'une vie à peu près normale.
- Grâce à tous ceux qui sont vaccinés, ceux qui ne le sont pas bénéficient d'une liberté, certes un peu réduite, mais beaucoup plus grande qu'un confinement strict. Ils peuvent donc remercier les premiers.

Le pass sanitaire ne prive les non vaccinés d'aucune liberté. Au contraire, la vaccination des premiers a permis de limiter la perte de liberté des autres, dont seul le virus est responsable.

Il faut savoir que des sanctions existent pour les fraudeurs (au delà de la perte d'estime de soi !) : 135 € dans un premier temps pour ceux qui utilisent le QR code de quelqu'un d'autre. Et jusqu'à six mois de prison si l'infraction se répète trois fois en un mois, si le QR code est un faux ce sera 1500 €.

PRENDRE L'air

SAMEDI 13 AU DIMANCHE
28 NOVEMBRE

Bernard Brillet & Valérie Douessin
Exposition à la Galerie municipale
Bernard Nonnet, ouverture samedi
et dimanche.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Festival Noir sur la ville

Les organisateurs viendront
présenter leurs romans noirs et
policiers « coups de cœur » à la
Bibliothèque Le Blé en Herbe à
17h00.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Rencontre avec Gwenaël Bulteau

En marge du festival Noir sur la
Ville, l'auteur sera présent à la
Bibliothèque Le Blé en Herbe à
11h00.

— Josyane BERTIN

Adjointe au Maire

Action sociale, solidarité et santé.

5

UN Air NATURE

Fertile Fungi



Après presque 10 ans passé dans le milieu du vin et ayant eu l'occasion de voir les désastres de la monoculture et de l'agriculture intensive dans des pays magnifiques, le souci de nourrir les populations de manière durable et saine est devenue pour Morgane Varnier un enjeu véritable. Elle a lancé **Fertile Fungi**, son entreprise de production de pleurotes et shiitakés bio, à Erquy.

D'abord en reprenant un hangar vide depuis plusieurs années où se côtoyaient jusqu'à 32000 poules pour le transformer en un-

droit agréable à travailler où poussent les champignons à l'année, en proposant une production certifiée biologique et enfin en misant sur une distribution locale.

Vendue dans les magasins bios, auprès des restaurateurs, dans des associations de paniers paysans et bientôt sur les marchés, la production est aussi séchée pour pouvoir être consommée toute l'année sans perdre aucune de ses qualités nutritives et gustatives.

Savoureux, nutritifs, sains, peu caloriques et beaucoup plus riches en protéines que la plupart des légumes, les deux champignons phares de Fertile Fungi ont tout pour plaire.

CULTURE

Vivaldi ...

... et Piazzola dans « Saisons, d'un rivage à l'autre » par Marianne Piketty et le Concert Idéal, dimanche 14 novembre à 17h00 à l'Ancre des Mots.



PHOTO PAULLE THOMAS

Pour les soirées d'hiver à venir, nous avons découvert pour vous ce que nous appelons « des pépites », des films rares et beaux, qui vous bouleversent, vous émeuvent, vous révoltent, vous réconfortent, vous étonnent, vous amusent ... et dont vous vous souviendrez longtemps. Parmi ceux qui sortiront en décembre, **La panthère des neiges** de Marie Amiguet, sélectionné à Cannes dans la catégorie Cinéma pour le climat.

Au cœur des hauts plateaux tibétains, en 2018 et 2019, le photographe Vincent Munier entraîne l'écrivain Sylvain Tesson dans sa quête de la panthère des neiges, ce félin mystérieux et menacé dont il n'existe

plus que quelques milliers d'individus. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes : yacks, chèvres bleues, ânes sauvages, chats de Pallas, antilopes du Tibet ... En parcourant le plateau du Changtang, en s'engageant dans des vallées au source du Mékong, en découvrant des grottes habitées de présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants, sur l'expérience de l'immobilité, sur le respect absolu devant la beauté du monde.

— Jean-Marie DUPRÉ
armor-cine-erquy.blogspot.com

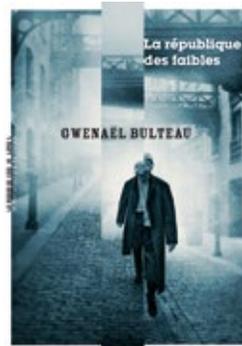


6

Les quartiers populaires lyonnais, 1898. Voilà presque 20 ans que la III^{ème} République est en place et cette fin de siècle est sous tension : la défaite face aux Prussiens et la Commune de Paris ne sont pas loin. L'affaire Dreyfus déchaîne les passions, les ligues antisémites se développent et les meneurs ont des vellétés de pouvoir. En parallèle, les adeptes d'un certain socialisme veulent aussi se faire entendre mais sont perçus comme des agitateurs dont il faut se méfier. C'est dans ce contexte explosif qu'un chiffonnier découvre le corps d'un enfant disparu depuis des mois. L'enquête revient au commissaire Soubielle et son équipe mais bientôt, le meurtre d'un policier de la brigade, Gabriel Silent, connu pour ses opinions antisémites et candidat aux prochaines élections législatives vient éclipser le premier meurtre.

Gwenaël Bulteau ancre son roman dans cette toute fin de siècle bouillonnante, explosive alors que la République a du mal à tenir ses promesses de pro-

tection envers les plus faibles. Un roman noir, poisseux, brutal. Beaucoup de personnages, on pourrait s'y perdre mais très vite chacun investit son rôle. Tout m'a plu dans ce roman : l'immersion dans le Lyon populaire, le contexte historique, l'enquête qui nous tient en haleine jusqu'au bout, les personnages, loin de toute caricature. Un polar historique impossible à lâcher !



La République des faibles
Gwenaël Bulteau

— Fabienne LESVENAN
bibliotheque.erquy.bzh

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le premier plan de la Capitainerie du port des ingénieurs Thiébaud et Guille-moto date de 1886, elle a finalement été construite en 1900. Appartenant au domaine public des Affaires maritimes, le bâtiment est passé depuis le 1^{er} janvier 1983 en concession communale.

ZOOM

Marianne Piketty et ses musiciens font coexister deux monstres sacrés, deux époques, deux continents. Aux accents pastoraux de Vivaldi résonnent les échos plus urbains des quatre saisons de Buenos Aires. La rencontre du baroque

et du tango argentin est lumineuse, les deux écritures s'imbriquent, se fondent, finissent par former un seul corps. Un corps qui ne demande qu'à vibrer, se mettre en mouvement et embrasser l'espace. On découvre l'acuité

des regards, la précision du geste, de chaque signe. Corps, visages, instruments, archets dessinent les prémices d'un ballet dans une scénographie lumineuse extrêmement précise. Un concert à écouter mais aussi à voir ...

Marianne Piketty et son ensemble ont été nommés aux Victoires de la musique classique 2021. Renseignements et réservations : Office de tourisme d'Erquy 02 57 25 22 22. www.erquy-enscene.fr



Michel AMADIEU
Adjoint au Maire

Groupe majoritaire Erquy une ère nouvelle

1 + 1 = 3 ...

Cette formule est souvent utilisée pour schématiser que l'union des forces donne plus que la somme des seules additions des forces. Plusieurs exemples d'évènements dans la vie d'Erquy peuvent illustrer la justesse de cet adage : nous travaillons trop souvent chacun dans nos « couloirs » sans rechercher une dynamique de groupe favorisant l'intérêt général plutôt que les différents intérêts catégoriels. Prenons le dernier, la mini guerre de tranchées sur la fête de la coquille : le refus par l'un que la fête se passe ailleurs qu'à Saint-Quay, la nécessité

qui en a découlé de faire appel à une administration tutelle pour servir de médiateur est un bon exemple. Il est difficile de dialoguer entre acteurs aux intérêts divergents mais chercher le dialogue plutôt que le rapport de force est sans doute plus efficace pour trouver des solutions collectives. Dans un domaine différent, l'exemple de la difficulté à relancer le Comité des fêtes : nombreux sont ceux qui sont prêts (et qui passent à l'acte) à s'engager sur un événement annuel mais c'est plus exigeant d'être tout au long de l'année au service des associations qui organisent des évènements

qui jalonnent la vie d'Erquy. Peut-être faut-il remettre en question la nature de son organisation ou ses missions en réévaluant les besoins des associations et les ressources existantes ... Mais si la Commune peut et doit être un appui, un fédérateur, elle ne peut ni ne doit être le décideur et l'exécutant sur quelque chose qui touche une partie importante des associations. Alors cherchons à progresser tous ensemble : nombre d'associations d'Erquy peuvent nous servir d'exemple au regard de leur dynamisme et de leur succès !



**Y. MORIN
M. CHALVET
N. DETREZ
S. RENAUD**
Conseillers municipaux

Groupe minoritaire Erquy ce lien qui nous anime

Collectivités : les règles

La mairie d'Erquy peut être comparée à une entreprise, certes, mais elle est une collectivité qui doit répondre aux règles de l'administration publique. On ne peut pas faire tout et n'importe quoi. Les élus issus des élections municipales se doivent de respecter ces règles et ne peuvent en déroger. L'organisation mise en place depuis juin 2021 est bien souvent contraire à ces obligations, à savoir :

- Obligations d'organisation des instances décisionnaires.
- Obligations des procédures administratives.
- Obligations des procédures de

« Ressources Humaines ».

- Obligations de gouvernance.

Obligations d'organisation des instances décisionnaires : La municipalité doit mettre en place des commissions clairement identifiées, ces commissions sont consultatives. Elles permettent un échange entre élus sur les décisions à venir.

Obligations des procédures administratives : par exemple, pour l'attribution des marchés, la commission d'appels d'offres doit être consultée à chaque marché à hauteur de 300 000 €. Pour les marchés inférieurs à 300 000 €, la commission de marchés adaptés (COMAPA) doit-

être saisie pour avis.

Obligations des procédures de Ressources Humaines : dans tous les cas de modifications de postes, de fiches de postes ou de changement d'affectation de personnel, la commission RH (Ressources Humaines) ainsi que le CHSCT (Commission d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail) doivent être consultés.

Obligations de gouvernance : M. le Maire a certains pouvoirs qui lui ont été accordés par le Conseil Municipal mais doit en rendre compte à chaque Conseil. Nous demandons simplement que toutes ces règles soient respectées.



Jean-Paul LOLIVE
Conseiller municipal

Groupe minoritaire Erquy solidaire à gauche

Eau et assainissement, le retour aux sources

Les compétences eau et assainissement de la commune d'Erquy ont été transférées à la **Communauté de communes Côte de Penthièvre** en 2013. Ce regroupement s'est effacé en décembre 2016 pour intégrer l'intercommunalité **Lamballe Terre & Mer** qui, depuis, gère ces services de première nécessité : 38 communes sont concernées. L'objectif politique à l'origine de ces transferts était de parvenir à un tarif unique pour l'ensemble de nos communes avec comme outil une régie intercommunale.

Huit années plus tard, nous constatons que cet objectif non seulement n'est pas atteint mais semble être passé aux oubliettes. En effet, si une régie intercommunale couvre bien la majorité du territoire concerné, des communes, dont Erquy, persistent dans la délégation au privé de la gestion eau et assainissement. Le hic : c'est plus cher. Plus cher et injuste en ce qui concerne notre commune où les petits consommateurs (les ménages) sont à l'échelle tarifaire, pénalisés. Seul changement notable localement, c'est la **Saur** qui remplace **Veolia**.

La Saur assure une permanence d'une heure le lundi, mardi, mercredi et vendredi et un service de quatre heures le jeudi. C'est trop peu, cette société étant en plus difficilement joignable au téléphone. Nous aimerions que cette question de l'eau et de l'assainissement soit abordée en conseil municipal. Déléguer la gestion de ce service public ne saurait nous dispenser d'en évaluer la qualité. Et puis : rappeler aux élus communautaires les motivations collectives initiales.

Laëtitia et Pierre GORIN

Pêcheurs par passion, en toute indépendance

Rencontre avec un couple de pêcheurs réginéens, Laëtitia et Pierre. Ils nous parlent de leur passion et de leurs inquiétudes.



8

P Pierre, pouvez-vous nous relater votre parcours ?

J'ai fait le lycée maritime et j'ai choisi le métier de marin pêcheur. J'ai tout de suite été engagé comme matelot. J'ai acheté mon premier bateau. En 2020, j'ai fait construire un nouveau bateau. Je viens d'aller le chercher. Il sera béni. Un objet porte bonheur est à bord. C'est une tradition pour protéger le bateau et son équipage.

C'est un métier de passion, c'est une vocation, sinon on ne tient pas.

Laëtitia, quel métier vouliez-vous exercer ?

J'ai un BTS. Ma mère voulait que j'obtienne un bon diplôme. Je me suis mise à mon compte après mon BTS. J'ai toujours voulu faire les marchés et être indépendante.

Laëtitia, parlez-nous du quotidien, quand il faut se soucier de tout.

Les marchés commencent tôt. Je finis de bonne heure l'après-midi. Je peux me consacrer à l'administration du bateau, remplir les papiers, faire les factures, la comptabilité.

Puis je pars chercher les enfants à l'école. J'ai le temps de m'en occuper. Pour les petits, l'autorité du papa manque un peu. Parfois, j'aimerais être davantage secondée. Mais moi, cette vie me convient. J'ai le tempérament pour.

Mon père, mon grand-père étaient pêcheurs à Erquy. Alors, je suis habituée.

Vous avez confiance en l'avenir puisque vous avez acheté un bateau ?

Nous sommes jeunes, j'avais cette occasion, ma banque me suivait. Alors, je me suis lancé. Mais le secteur de la pêche devient plus compliqué. J'ai un ordinateur de bord, c'est obligé. Il y a les quotas, les papiers, les contrôles. Il faut dire quand nous partons, ce que nous pêchons, nous avons beaucoup de contraintes administratives.

Avant, les anciens portaient en mer, juste pour pêcher.

La pêche à la coquille a repris. Expliquez-nous les règles.

« C'est un métier de passion, c'est une vocation, sinon on ne tient pas ».

Nous pêchons dans la zone du « petit large ». Nous avons le droit de pêcher pendant 5 heures. Notre quota est de 1,150 tonne de coquille Saint-Jacques.

Plus tard, nous pêcherons dans la baie. Nous pourrions sortir 2 fois dans la semaine, chaque fois 3/4 d'heure. Le quota sera le même.

Depuis 2 ans, les coquilles sont plus abondantes. La gestion des quotas, les règles que nous nous imposons ont permis de sauvegarder et développer l'espèce.

Vous partez plusieurs jours en mer, vous pêchez d'autres espèces ?

Quand je pêche au chalut, je suis absent toute la semaine. Je pêche ce qui entre dans le chalut : soles, turbots, barbues, lottes, poissons plats, sèches, encornets ...

Nous sommes 3 à bord. On pêche tous les jours au chalut. On part 24 heures et on revient décharger le poisson à la cale. On n'intervient plus. On repart en mer.

Le poisson est alors trié, pesé, calibré. La vente aux enchères détermine le prix du poisson. La coquille Saint-Jacques ne peut pas se vendre moins de 2 €/Kg.

Le Brexit, l'implantation des éoliennes vous pré-occupent ?

Le Brexit nous impacte déjà. Nous pêchons uniquement du côté français. C'est le chiffre d'affaires qui baisse pour nous. Quant aux éoliennes, on ne connaît pas la suite. Les marins se sont mobilisés mais certains ont pris de grosses amendes. On hésite à contester à cause des représailles.

Pourtant, on s'inquiète de la survie de certaines espèces. Ils sacagent les fonds marins, ils n'apportent aucune réponse claire à nos questions.

Ils continuent. Mais si ces éoliennes se révèlent néfastes pour les espèces marines, ce sera trop tard, **nous n'aurons que nos yeux pour pleurer**. Ils ne nous laissent aucun choix, ils ne se préoccupent pas des pêcheurs.

— Michelle L'HARIDON